

Avis d'Appel à la concurrence

ASSURANCE FEDERALE

La Fédération Française de Basket-ball (FFBB) lance un appel à la concurrence en vue de désigner son assureur fédéral pour les quatre prochaines saisons (saison 2022/2023 ; saison 2023/2024 ; saison 2024/2025 ; saison 2025/2026).

La présente mise en concurrence fait l'objet d'une publication en ligne sur le site internet de la FFBB, rubrique « actualité », ainsi que dans la revue de l'Argus de l'Assurance.

Les demandes pour l'obtention du cahier des charges doivent être adressées à :

Par courrier :

**Commission de Mise en Concurrence – Assurance
Fédération Française de Basket-Ball
117 rue du château des Rentiers
75013 PARIS CEDEX**

ET / OU

Par courriel : meca@ffbb.com

Le dossier de candidature devra impérativement être présenté sous double enveloppes, l'enveloppe intérieure dûment cachetée, portant la seule mention « **Mise en concurrence – Assurance FFBB** ».

Le dossier devra également obligatoirement comprendre une clef USB comprenant l'ensemble des documents papier remis au format Pdf.

La date limite de réception des propositions adressées au siège de la FFBB est fixée au mercredi 1^{er} décembre 2021 à 17h00, horaire et délai de rigueur.

Le dossier devra être :

- Transmis par pli recommandé, avec demande d'avis de réception, dans le délai imparti, à l'attention de la :
**Commission de Mise en Concurrence – Assurance
Fédération Française de Basket-Ball
117 rue du Château des rentiers, 75013 PARIS**

ET / OU

- Déposé à l'accueil du siège de la Fédération, dans le délai imparti, au 117 rue du Château des Rentiers, 75013 PARIS, contre signature d'un récépissé d'accusé de réception, entre 10h00 et 12h00 ; 14h00 et 17h00.